

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE HARRICANA**

**ÉCOLE ALTERNATIVE HARRICANA**

**PROCÈS-VERBAL**

DE LA PREMIÈRE RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2022-2023  
de l'école alternative Harricana  
tenue le mercredi 26 octobre 2022 à 19 h  
à l'école alternative Harricana

**SONT PRÉSENTS:**

M<sup>mes</sup> Émilie Domingue  
Linda Le Régent  
Claudie Audet  
Romualdine Wu  
Jennie Desmarais (TEAMS)  
Jade Poulin, T.E.S.  
Myriam Bédard, enseignante  
Mélanie Lafrance, enseignante  
Sara Chouinard, enseignante

M Martin Cloutier

M<sup>me</sup> Line Gagnon, directrice

**1. OUVERTURE DE LA  
RÉUNION ET  
NOMINATION D'UNE  
SECRÉTAIRE DE  
RÉUNION**

M<sup>me</sup> Émilie Domingue, présidente préside l'assemblée et souhaite la bienvenue à tous.

M<sup>me</sup> Myriam Bédard agira à titre de secrétaire de réunion.

**2. LECTURE ET  
ADOPTION DE L'ORDRE  
DU JOUR**

M<sup>me</sup> Line Gagnon procède à la lecture de l'ordre du jour.

CE-EAH-231-2022 IL EST RÉSOLU, sur proposition de  
M<sup>me</sup> Linda Le Régent,

QUE l'ordre du jour de cette  
réunion soit adopté, avec l'ajout du point  
12.7 Marché des artisans.

ADOPTÉE.

**3. ADOPTION DU  
PROCÈS-VERBAL DU 6  
SEPTEMBRE 2022**

CE-EAH-232-2022 IL EST RÉSOLU, sur proposition de  
M<sup>me</sup> Jade Poulin,

QU'après lecture du procès-verbal  
du 6 septembre 2022, celui-ci soit adopté, tel que rédigé.

ADOPTÉ.

**4. INTERVENTION DE  
L'ASSEMBLÉE**

Aucune intervention n'est faite.

**5. INFORMATION ET  
CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance.

**6. RÈGLES DE RÉGIE  
INTERNE**

M<sup>me</sup> Gagnon informe les membres sur le fonctionnement  
du C.E. Elle leur explique également les règles de régie  
interne.

CE-EAH-233-2022 IL EST RÉSOLU, sur proposition de  
M<sup>me</sup> Sara Chouinard,

QU'après lecture des règles de  
régie interne, celles-ci soient adoptées, tel que rédigées.

ADOPTÉE.

**7. DÉNONCIATION  
D'INTÉRÊT**

M<sup>me</sup> Gagnon informe les membres qu'un formulaire de  
dénonciation d'intérêt est disponible pour les membres,  
s'il y a lieu.

Également, un formulaire de frais de déplacement est  
disponible pour les membres intéressés.

**8. BUDGET DU C.E.**

M<sup>me</sup> Gagnon informe les membres sur le budget du  
conseil d'établissement pour l'année 2022-2023.

CE-EAH-234-2022 IL EST RÉSOLU, sur proposition de  
M<sup>me</sup> Claudie Audet,

D'utiliser le montant prévu au budget du conseil d'établissement, pour couvrir les frais de déplacement des membres et des formations en ligne. Il est aussi résolu d'offrir cette possibilité à tous les comités.

M<sup>me</sup> Domingue propose d'acheter des arbres avec le budget du CE qui restera à la fin de l'année.

ADOPTÉE.

**9. CAPSULES  
OBLIGATOIRES DE  
FORMATION SUR LE  
RÔLE ET LE  
FONCTIONNEMENT DU  
C.E.**

M<sup>me</sup> Gagnon informe les membres qu'il y a une formation obligatoire pour les nouveaux membres du C.E. Il s'agit de capsules. Elle montre le lien internet afin de pouvoir aller les consulter. Elle enverra le lien également par courriel.

**10. PRÉSENTATION DE  
LA CLIENTÈLE AU 30  
SEPTEMBRE 2022**

M<sup>me</sup> Gagnon présente le tableau de la clientèle scolaire au 30 septembre 2022.

**11. SORTIES À  
L'EXTÉRIEUR DE L'ÉCOLE  
POUR LES PROCHAINS  
MOIS**

M<sup>me</sup> Gagnon informe les membres des prochaines sorties prévues au cours des prochains mois.

CE-EAH-235-2022 IL EST RÉSOLU, sur proposition de M<sup>me</sup> Sara Chouinard,

QUE la liste des sorties prévues soit adoptée, tel que présentée.

Bibliothèque  
Éduc Art  
Foyers  
Zèbres (8 novembre + 5 décembre Cégep)  
Classe nature  
Projet lecture CPE

ADOPTÉE.

**12. AUTRES SUJETS**

12.1 Rapport des comités

Les différents membres faisant partie des comités font

une synthèse de ce qui s'est passé jusqu'à maintenant au niveau des comités.

#### 12.2 REPAQ

M<sup>me</sup> Gagnon informe les membres que la prochaine réunion du REPAQ aura lieu le 27 janvier prochain et encourage les membres à y assister.

#### 12.3 Formation sur les fonctions exécutives

Mme Gagnon informe les membres que la 2<sup>e</sup> formation sera le 6 janvier et que tous les membres du personnel permanents de EAH y participeront. Il est convenu de regarder les possibilités de formation pour les parents.

#### 12.4 Halloween

Mme Gagnon informe les membres que la fête de l'Halloween sera célébrée le 28 octobre prochain tel que déjà discuté au point 12.1. Il y aura des ateliers rotatifs comme à l'habitude.

#### 12.5 Classe extérieure

Le gazébo a été installé. Il reste l'installation de copeaux.

#### 12.6 Suivi projet éducatif

M<sup>me</sup> Gagnon explique que l'école est à la refonte du projet éducatif pour 2022-2025. Le travail a débuté avec les membres du personnel. M<sup>me</sup> Gagnon précise que le projet éducatif se doit d'être vivant et significatif. Le service de garde sera inclus également dans le travail à faire. Le comité de pilotage sera sollicité sous peu.

#### 12.7 Marché des artisans

Deux élèves de l'école participeront au Marché des artisans le 29 octobre prochain.

**13. LEVÉE DE  
L'ASSEMBLÉE**

CE-EAH-236-2022 IL EST RÉSOLU, sur proposition de  
M<sup>me</sup> Linda Le Régent, à 21h00,

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE.

La présidente,

La secrétaire,

\_\_\_\_\_  
Émilie Domingue

\_\_\_\_\_  
Myriam Bédard